



## **PROCÉDURE INSCRIPTIONS-RÉINSCRIPTIONS**

## **PLANNING INSCRIPTIONS-RÉINSCRIPTIONS**

Pour l'année 2023-2024, les inscriptions administratives se feront uniquement en ligne suivant le planning ci-dessous :

FORMATIONS	Documents à fournir	TYPE ADMISSION	1 <sup>ÈRE</sup> DATE D'INSCRIPTION	2 <sup>ÈME</sup> DATE D'INSCRIPTION	FRAIS DES DROITS DE SCOLARITÉ
LICENCE					
	Voir liste dans <u>II-B-1</u>	Première inscription pour les L1 uniquement	Du 05/07 au 16/07/2023	Période dérogatoire <sup>1</sup> Du 04/09 au 09/09/2023	373 euros
Formation initiale	Voir liste dans <u>II-B-2</u>	Réinscription	Du 18/07 au 26/07/2023	Période dérogatoire Du 04/09 au 09/09/2023	373 euros
	Voir liste dans <u>II-B-1</u>	Équivalence, DAP et transfert	Du 18/07 au 26/07/2023	Période dérogatoire <sup>1</sup> Du 04/09 au 09/09/2023	373 euros
Formation initiale - césure	Voir liste dans <u>II-B-2</u>	Réinscription	Du 18/07 au 26/07/2023	Période dérogatoire	227 euros
MASTER					
	Voir liste dans <u>II-B-2</u>	Réinscription	Du 18/07 au 26/07/2023	Période dérogatoire Du 04/09 au 09/09/2023	512 euros
Formation	Voir liste dans <u>II-B-1</u>	Équivalence, DAP et transfert	Du 18/07 au 26/07/2023	Période dérogatoire <sup>1</sup> Du 04/09 au 09/09/2023	512 euros
muale	Voir liste dans <u>II-B-2</u>	Réinscription au premier semestre	Du 18/07 au 26/07/2023	Période dérogatoire Du 04/09 au 09/09/2023	256 euros
	Voir liste dans <u>II-B-2</u> ²	Réinscription au second semestre	Du 15/01 au 22/02/2024		256 euros
Formation	Voir liste dans <u>II-B-2</u>	Réinscription	Du 18/07 au 26/07/2023	Période dérogatoire Du 04/09 au 09/09/2023	Exonération
apprentissage	Voir liste dans <u>II-B-1</u>	Transfert	Du 18/07 au 26/07/2023	Période dérogatoire Du 04/09 au 09/09/2023	Exonération
Formation initiale - césure	Voir liste dans <u>II-B-2</u>	Réinscription	Du 18/07 au 26/07/2023	Période dérogatoire Du 04/09 au 09/09/2023	317 euros





ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS - VAL DE SEINE 3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00 WWW.PARIS - VALDESEINE.ARCHI.FR



#### HMONP

Formation	Voir liste dans <u>II-B-3</u>	Première inscription	Du 02/10 au 06/10/2023		630 euros
initiale	Voir liste dans <u>II-B-3</u>	Réinscription (formation théorique validée)	Du 02/10 au 06/10/2023	389 eu	389 euros
Formation continue	Voir liste dans <u>II-B-3</u>	Première inscription	Du 02/10 au 06/10/2023		1300 euros (via entreprise)

<sup>1</sup>pour les étudiants étrangers dont le visa n'a pas encore été accordé, l'inscription se fera pendant la période dérogatoire du 04 au 09/09/2023.

<sup>2</sup>pour les étudiants qui ne se sont pas inscrits au premier semestre, fournir les documents dans <u>II-B-2</u>







## **MODALITÉS INSCRIPTIONS-RÉINSCRIPTIONS**

Veuillez respecter les étapes d'inscription décrites ci-après :

### I - La CVEC : obligatoire avant l'inscription en ligne

 Attestation CVEC : la Contribution Vie Etudiante et de Campus, d'un montant de 100 euros, doit <u>obligatoirement</u> être payée en ligne avant de vous inscrire. Vous devez obtenir une attestation d'acquittement via le site <u>http://cvec.etudiant.gouv.fr/</u> Les étudiants boursiers en sont exonérés mais doivent obtenir l'attestation d'acquittement via la plateforme dédiée.

#### Les étudiants HMONP ne paient pas la CVEC.

# II -Inscription et réinscription à l'ENSAPVS sur la plateforme Taïga (https://etudiant.archi.fr/) :

#### A- Création du compte pour les nouveaux entrants

1- Pour définir votre mot de passe veuillez suivre la procédure "envoi mot de passe" à l'adresse :

TA IGA	
ENVOI D'UN NOUVEAU MOT DE PASSE PAR COURRIEL établissement ENSA-Paris-Val de Seine (vrtour) utilisateur code (à recopier)	
ENVOYER	

#### https://etudiant.archi.fr/taiga/etd/index.php?nwpw&ce=pvds

Entrez votre identifiant. (cf. étape ci-dessous)

Un courriel va être envoyé sur l'adresse mail personnelle que vous avez indiquée dans votre dossier, contenant un lien d'activation et un mot de passe provisoire.



2- Après avoir suivi cette procédure d'activation, allez à l'adresse : <u>https://etudiant.archi.fr/taiga/etd/index.php?ce=pvds</u>

Votre login: « Identifiant »

Votre mot de passe : mot de passe provisoire reçu lors de l'étape 1. Dès lors vous pouvez accéder à l'onglet "Personnel -> Données personnelles" de votre portail TAIGA.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS - VAL DE SEINE
3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR



Vérifiez en bas à gauche que vous êtes bien positionné(e) en 2023-2024 (cf image ci-dessous)



Veuillez vérifier attentivement les informations concernant votre état civil dans l'onglet « coordonnées personnelles », qui doit obligatoirement correspondre à la graphie indiquée sur votre pièce d'identité. Veuillez également renseigner les onglets « représentant légal » (merci de bien indiquer les catégories socio-professionnelles des deux parents *cf dossier d'inscription évoqué cidessous*), et situation année antérieure.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS - VAL DE SEINE
3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS
TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR



#### B- Documents à déposer sur la plateforme Taïga

Les documents sont à déposer <u>au format pdf</u> dans la rubrique « Personnel » « fichiers personnels »

Tous les fichiers sont à soumettre sous le format nom.prenom.categorie-fichier (ex : dupond.jean.CVEC). Les documents en langue étrangère doivent être traduits.

#### 1- Les documents pour les nouveaux entrants à l'ENSAPVS



- Inscription Dossier : Dossier d'inscription à télécharger ici à remplir électroniquement. Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].dossier.
- □ <u>Inscription CVEC</u>: Attestation CVEC. Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].cvec.
- Inscription Engagements : Le document « engagements étudiant 2023-2024» complété et signé (4 engagements soit 4 signatures), <u>à télécharger ici</u>. Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].engagements.
- Inscription Diplôme baccalauréat : Diplôme du baccalauréat (ou équivalent). Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].bac



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS - VAL DE SEINE	
3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS	
TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00	
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR	



- Inscription Diplôme autre : Le cas échéant, le diplôme d'entrée en équivalence. Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].diplôme-autre.
- Inscription Identité : Une pièce d'identité (CNI, passeport ou titre de séjour). Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].identité.
- Inscription Photo : Une photo destinée à la carte d'étudiant(e) au format .jpeg (taille inférieure à 300 ko). Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].photo. Attention : bien que l'envoi ait réussi, la photo n'apparaîtra pas dans les pièces jointes.
- Inscription RIB : Un RIB impérativement à votre nom. Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].RIB

#### Pour les étudiants mineurs :

Inscription - Autorisation parentale : Une autorisation parentale de s'inscrire à l'ENSAPVS. Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].autorisation.

#### Pour les étudiants boursiers :

 Inscription – Notification de bourse conditionnelle : L'avis de bourse conditionnel 2023-2024. Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].bourse.

(Dans le cas où vous ne l'auriez pas encore reçu, si vous étiez boursier de l'enseignement supérieur, vous devez alors fournir la notification définitive de bourse 2022-2023)





#### 2- Les documents pour les réinscriptions à l'ENSAPVS (hors HMONP)

En cas de doute concernant l'année d'inscription en 2023-2024, notamment lié à des résultats en attente, la réinscription administrative ne sera possible que du 04 au 09 septembre 2023. Pour cette raison, les étudiant(e)s de L3 en 2022-2023 ne pourront procéder à leur inscription en Master 1 uniquement entre ces dates, conditionnée par l'obtention des 180 ECTS du 1<sup>er</sup> cycle. **Par ailleurs, dans le cas où votre inscription administrative est bloquée, la raison de ce blocage est expliquée sur Taïga et il faudra régulariser au plus vite votre situation.** 

- □ <u>Inscription CVEC</u> : Attestation CVEC. Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].cvec.
- Inscription Engagements : Le document « engagements étudiant 2023-2024» complété et signé (4 engagements soit 4 signatures), <u>à télécharger ici</u>. Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].engagements.

#### Pour les étudiants boursiers :

Inscription – Notification de bourse conditionnelle : L'avis de bourse conditionnel 2023-2024. Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].bourse.
(Dans le cas où vous ne l'auriez pas encore reçu, si vous étiez boursier de l'enseignement supérieur, vous devez alors fournir la notification définitive de bourse 2022-2023)

#### 3- Les documents pour les inscriptions en HMONP

Rappel : Les étudiants HMONP ne paient pas la CVEC.

- Inscription Engagements : Le document « engagements étudiant 2023-2024» complété et signé (4 engagements soit 4 signatures), <u>à télécharger ici.</u> Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].engagements.
- Inscription Attestation sécurité sociale : Attestation de sécurité sociale nommée [nom].[prénom].attestation ss.
- Inscription Responsabilité civile : Attestation de responsabilité civile nommée [nom].[prénom].responsabilité civile.
- Inscription Identité : Une pièce d'identité (CNI, passeport ou titre de séjour). Le fichier doit porter le nom suivant : [nom].[prénom].identité.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE	
3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS	
TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00	
WWW PARIS-VALDESEINE ARCHLER	



#### C-Inscription dans le cycle d'études

**Vous devez procéder à l'inscription dans : année 2023-2024 – inscription en ligne** Si au cours de la procédure vous n'avez pas coché les bonnes cases, vous avez la possibilité de cliquer sur [effacer et recommencer] en bas de la page, qui vous ramènera à la première étape.



Les inscriptions se dérouleront ainsi :

1. Cliquez sur le cycle vous concernant (ex : 1<sup>er</sup> cycle licence)



2. Rentrez votre numéro de CVEC

	ANNÉE 20KX-XX - INSCRIPTION EN LIGNE
Année 20XX-XX	
NEW STREET STREET AS CO.	Informations CVEC - Contribution Vie Étudiante et de Campus
Évaluations	Le décret n°2016-564 du 30 juin 2018 a mis en place une contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). Son montant est de 92. surges. Son palement est un préalable à votre (ve) administrative. Il fait ensuite l'objet d'une attestation. Nême si votre situation (boursier) vous escriere du parement de cette contribution, vous deux obtenir une attestation d'exor palement en ligne.
Personnel	Pour l'acquitter, vous devez vous connecter sur le site suivant. https://cvec.etudiant.gouv.fr/
	À l'issue du palement de cette contribution, vous devrez renseigner sur Talga le numéro figurant sur l'attestation.
	Numéro INE : 2406034499R
	Veuller sale vote numero d'attestation CVEC valde:
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1







3. Votre année est pré-paramétrée. Vérifiez que vous êtes positionné(e) sur

le bon cycle et la bonne année. En cas d'erreur ou de doute relatif à ce paramétrage, veuillez ne pas vous inscrire et alerter le service de la scolarité ou le service des inscriptions pour faire procéder à la correction.

Saisissez ici si vous êtes boursier(e) et si vous êtes étudiant(e) salarié(e) (à partir d'un mi-temps).

	Anate 20000-000- Insentation on close	1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1
Année 20XX-XX		
a the state of	Inscription en « ARCHITECTURE — 1° CYCLE UCENCE «	
Evaluations	1. Année de carsos en - 1º CYCLI LICIMOI - pour 2020-2021	
Personnel	7 annae 7 annae 7 annae	
1988 998 998 998 999 999 999 999 999 999	and the second	
	B. L. Bounder () al une notification provincire de bourse; Concerner; Concerner;	
	Conference al continuer +	
	Je donne mon avis	
	Vacuation provide	

Si vous n'êtes ni l'un ni l'autre, vous pouvez cliquer sur confirmer et continuer.

4. La dernière étape est la validation et le paiement de votre inscription.

Si vous êtes boursier(e), vous n'avez RIEN à payer.

Si vous n'êtes pas boursier(e),	A	Avail 2000-00 - Inscription in Light	4004
vous devrez payer en ligne vos frais d'inscription. Le montant à payer est déterminé automatiquement en fonction du cycle d'inscription. Il est possible de payer en 2 fois les frais de scolarité.	Annee 2000-000 Évaluations Personnel	Inscription on + ARCHITECTURE - 1* CYCLE LUCENCE -     Image: A constraint on the cycle of the constraint on the cycle of the constraint on the cycle of	

Une fois le paiement terminé, cet écran s'affichera.

	TAIGA	et.10.4
Année 20XX-XX	L'inscription en ligne a été effectuée, cette page n'est plus accessible.	La Carto
Évaluations		
Plannings		

Cette étape est terminée. L'équipe administrative se chargera de vérifier vos documents et de valider votre inscription dans un délai d'une semaine environ. Vous ne recevrez pas de mail de confirmation mais dès la validation de votre inscription, vous pourrez télécharger sur taïga votre certificat de scolarité.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-VAL DE SEINE
3 QUAI PANHARD ET LEVASSOR 75013 PARIS
TÉL : +33 (0)1 72 69 63 00
WWW.PARIS-VALDESEINE.ARCHI.FR



Soyez attentif à bien respecter chaque étape : les inscriptions incomplètes ne pourront être finalisées, elles entraîneront un retard dans la validation des dossiers et l'impossibilité d'éditer un certificat de scolarité.